

Paris, le 28 juin 2011

COMPTE RENDU de la REUNION
Du 15 mars 2011
Du CONSEIL de QUARTIER MUETTE SUD

Le quinze mars deux mille onze, à dix huit heures, les membres du Conseil de quartier Muette Sud se sont réunis à la Maison de Balzac.

Etaient présents :

M. GOASGUEN, Député-Maire du 16^e, Mme KHOURY, Adjointe au Maire chargée des conseils de quartier Muette Nord et Muette Sud, Mme BALDINI, Adjointe au Maire chargée de la voirie, de la propreté et des espaces verts, M. Fabien SANQUER, Directeur de Cabinet du Maire, Vincent GOSSARD, Chargé de mission au cabinet du Maire, Stéphane MORIN, Chargé de mission au cabinet du Maire.

M. DAGOUSSET, Mme BORODINE, M. MALISZEWSKI, Mme TASSIN, Mme THEODON
Mme ZIVY, Mme LEQUERLER

Etaient excusés :

Mme GIAZZI, Mlle BOILLOT, Mlle HAREL, M. MANO, M. de GIBON, Mme DREYFUSS.

Mme BARSOLLE, Mme NAHOUM, Mme PERCQ-DEBRIS, Mme GALICIER, M. LARRIERE,
Mme DARBIER, M. ALBARET.

1- Approbation du compte rendu de la séance du 25 novembre 2010.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2- Nuisances sonores liées au passage des camions quai Louis Blériot.

Mme KHOURY fait part du souhait de Mme Borodine qui réitère sa demande de comblement des trous dans la partie du Quai Louis Blériot en partant du feu tricolore jusqu'au décrochement de la voie George Pompidou. Selon Mme BORODINE, le nombre de camions qui passent tôt le matin est impressionnant et se poursuit toute la journée vers le centre Beaugrenelle. Elle demande pour quelles raisons ces camions ne tournent pas au pont Mirabeau pour prendre le quai André Citroën qui est beaucoup plus large et sans logement.

Mme Borodine évoque la loi de 2006 du Code de santé publique et plus particulièrement l'article R1134-31 qui énonce qu'aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme. Elle rappelle que le quai Louis Blériot est une voie très étroite avec deux côtés de stationnement, ce qui en fait un caisson de résonance à chaque passage de ces camions.

Mme KHOURY indique qu'un problème important de sous-œuvre est à l'origine des difficultés présentées. Une première tranche de travaux est prévue en 2011 pour la portion entre la rue Wilhem et la rue Van Loo. Pour le reste, il faudra attendre 2012. Compte tenu de l'origine du problème, il est compliqué d'entreprendre des réparations ponctuelles.

Mme BALDINI confirme qu'il s'agit de travaux importants. Elle a demandé au service de la voirie de voir sur place si un goudronnage à froid était possible pour parer au plus urgent, mais cela ne résoudra pas la situation sur le long terme. Mme BALDINI indique que les nombreux trous sur la voirie du 16^e et du Bois de Boulogne sont liés aux intempéries cumulées de ces deux dernières années et que se pose un problème de budget.

M. GOASGUEN déplore que la ville de Paris ait supprimé 40% du budget de la voirie pour le 16^e.

Mme HUNTER précise qu'il n'y a aucune restriction de circulation pour les poids lourds à cet endroit et qu'il est difficile d'exiger un plan de circulation compte tenu du nombre important de sous-traitants. Elle annonce que le chantier Beaugrenelle prendra fin en avril 2013 et que les travaux de terrassement sont maintenant achevés. Mme HUNTER prendra attache avec la Préfecture de Police pour voir s'il est possible de maintenir la circulation sur le 15^e.

Mme BORODINE souligne les difficultés liées au bruit très tôt le matin.

3- Travaux de la Maison de la Radio.

Mme BORODINE affirme que les riverains ne sont plus convoqués aux réunions d'information comme c'était le cas avant. Beaucoup d'entre eux reçoivent des injonctions pour le ravalement de leur immeuble et s'interrogent sur l'opportunité de le faire compte tenu des travaux.

M. GOASGUEN indique qu'une réunion organisée par Radio France s'est tenue le jeudi 3 mars. La fin des travaux devrait intervenir en 2016. **M. GOASGUEN** espère que le bâtiment pourra accueillir une crèche, le Directeur y est favorable, ainsi qu'un parking, pour pallier le manque de possibilité de stationnement.

Une personne du public signale que le personnel de la poste de la rue Talma occupe de nombreuses places de stationnement au dépend des riverains.

Mme BALDINI annonce avoir saisi le Directeur du centre à ce sujet et également en ce qui concerne le stationnement des bus de la Poste avenue Mozart. Elle précise que certaines de ces personnes utilisent leurs voitures pour venir travailler car elles ont des horaires qui ne leur permettent pas de prendre les transports en commun. **Mme BALDINI** attend une réponse qu'elle ne manquera pas de transmettre au conseil de quartier.

M. GOASGUEN précise que le problème du stationnement est extrêmement complexe, la voirie n'appartient à personne et si la Poste abuse, elle doit être verbalisée.

M. MARCIANO fera procéder à des vérifications.

4- Signalétique et équipements rue de Passy.

M. MALISZEWSKI estime que les panneaux au niveau du 54 n'ont pas d'utilité compte tenu de la manière dont ils sont placés et regrette qu'une poubelle ait été déplacée à un endroit plus étroit, gênant le cheminement des piétons. Il souhaiterait qu'une réflexion sur les équipements de la rue soit menée d'une manière globale.

Mme KHOURY fait remarquer que rue Benjamin Franklin, 6 panneaux se suivent dans un intervalle très court sans réelle nécessité.

M. GOASGUEN constate que la rue de Passy est très régulièrement remise en question mais on ne voit pas d'évolution significative.

Mme ZIVY demande qui est en charge de la signalétique.

M. GOASGUEN répond qu'il s'agit de la direction de la voirie pour la réglementation et le budget. Il indique qu'il ne faut pas hésiter à faire remonter ce type de problème, c'est tout l'intérêt des conseils de quartier.

Mme KHOURY précise que concernant la poubelle, elle n'a pas été déplacée mais endommagée et doit être remplacée, la poubelle située plus loin est un nouvel équipement.

M. DAGOUSSET demande à **M. GOASGUEN** quelle est sa position sur la piétonnisation de la rue de Passy.

M. GOASGUEN répond que c'est un sujet délicat, la question de la piétonnisation a souvent été évoquée mais les commerçants n'y sont pas favorables. Il y a trop peu de parkings à proximité.

M. DAGOUSSET indique que les commerçants de la rue de l'Annonciation ne se plaignent pas.

M. GOASGUEN précise que la situation est différente puisqu'il s'agit principalement de commerces de bouche donc une clientèle de proximité. Une grande partie des clients de la rue de Passy vient des Hauts de Seine et utilise leurs véhicules.

Mme BALDINI ajoute que la piétonnisation est aussi une question de budget et que se pose le problème du passage du bus n° 32, de la desserte des parkings et de l'accès aux immeubles.

Mme KHOURY estime que cela serait très néfaste pour le commerce.

M. MALISZEWSKI suggère l'élargissement des trottoirs.

M. GOASGUEN répond que c'est probablement la solution mais là encore, cela nécessite un budget.

M. GOSSARD ajoute qu'une étude de l'Atelier Parisien d'Urbanisme a estimé la piétonnisation de la rue à plus d'un million d'euros.

Mme ZIVY évoque la possibilité d'un essai rue des Belles Feuilles.

Mme BALDINI répond que cela n'est pas à l'ordre du jour et que dans tous les cas il y aurait un problème lié à la sortie du parking Saint Didier.

Une personne du public demande ce qui a motivé l'élargissement des trottoirs rue de Boulainvilliers entre les rues Singer et Bois-Le-Vent.

M. GOSSARD répond que cet aménagement réalisé sous la mandature précédente l'a été suite à plusieurs accidents.

5- Point sur le numéro d'appel des femmes victimes de violence.

Mme KHOURY indique que le n° destiné aux "violences faites aux femmes" est le 01 40 72 19 80. Mme Elisabeth MARIE, responsable du bureau d'accueil de la mairie du 16^e en est la référente.

Il est équipé d'un répondeur avec possibilité de laisser un message. Elle a jusqu'à ce jour reçu environ une 1/2 douzaine d'appels. Son rôle consiste à discerner les difficultés afin d'orienter au mieux les personnes.

Mme ZIVY se réjouit de la mise en place de ce numéro après deux ans de négociation, d'autant plus que la violence faite aux femmes avait été déclarée cause nationale. C'est donc une bonne chose mais selon elle ce n'est pas satisfaisant. Mme MARIE est responsable du bureau d'accueil et du Relais Information Famille, elle a donc déjà beaucoup de travail et le répondeur n'est pas une solution puisque les femmes dans cette situation ne laissent pas leurs coordonnées. D'autre part, se pose le problème de la communication de ce numéro.

M. GOASGUEN propose de remplacer le répondeur par une orientation soit vers le Centre d'Action Sociale, soit vers les services de Police, selon les appels.

M. MARCIANO ajoute qu'au commissariat central, un brigadier major fait office de référent pour les femmes dans cette situation.

Une personne du public interroge M. GOASGUEN sur le survol du 16^e par des avions de ligne et le verrouillage des accès du bois de Boulogne, particulièrement pénalisante pour les utilisateurs du Racing Club.

M. GOASGUEN répond qu'en principe, il n'y a pas de survol du 16^e. Les rétrécissements des accès au bois ont été faits en faveur des espaces verts, il essaye actuellement de faire rouvrir une allée et espère que cela fonctionnera. Il a bien conscience des désagréments que cela génère.

Une personne du public signale la présence de prostituées aux abords du Racing Club.

M. MARCIANO répond que des unités en VTT circulent dans le bois de Boulogne et sont en contact avec les concessionnaires. Des procédures sont constamment en cours mais les infractions sont difficiles à caractériser. Ces problèmes font l'objet d'études dans le cadre du contrat local de sécurité.

Une personne du public signale des problèmes d'éclairage et de cambriolages Parc de Passy.

Mme BALDINI répond qu'elle attend les conclusions d'une étude de la Direction des espaces verts et de l'environnement à ce sujet.

M. MARCIANO répond que les vols par effraction sont une priorité pour le commissariat du 16^e, de nombreux messages de prévention sont diffusés. Il ajoute qu'il n'y a pas de lien entre le manque d'éclairage et les cambriolages puisqu'ils ont principalement lieu en journée, lorsque les personnes sont absentes.

6- Animations organisées par le conseil de quartier.

Mme KHOURY annonce la tenue d'une Fête de Pâques le mercredi 27 avril au jardin du Ranelagh organisée par les conseils de quartier Muette Sud, Muette Nord, Dauphine et Chaillot. Un prestataire assurera l'animation : des comédiens, un parcours quizz et des échassiers. Le kiosque sera décoré et l'animation musicale sera assurée par une fanfare du centre d'animation du point du Jour.

Un Vide grenier « Enfance » aura lieu le samedi 18 juin au jardin du Ranelagh. **Mme KHOURY** compte sur la participation des conseillers de quartier. Elle souhaite que chaque conseiller de quartier puisse s'investir au moins une fois par an dans une animation.

7- Budgets de fonctionnement et d'investissement.

Mme KHOURY indique que le montant du budget de fonctionnement s'élève à 4 406 € et que le budget d'investissement s'élève à 19 975 €. Elle fait part au conseil de quartier de son souhait de faire procéder à un transfert de 5 000 € de l'investissement vers le fonctionnement afin de pouvoir organiser davantage d'animations.

8- Renouvellement des conseils de quartier

Mme KHOURY annonce que conformément au règlement intérieur, les conseils de quartier seront très prochainement renouvelés pour 3 ans. Les conseillers de quartier qui souhaitent renouveler leur candidature et ceux qui souhaitent se présenter pour la première fois doivent le faire savoir au bureau des conseils de quartier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

Mme Ijab KHOURY
Adjointe au Maire
Chargée des Conseils de quartier
Muette Nord et Muette Sud